



Le Président

Monsieur Edouard Philippe
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 1^{er} mars 2019

Références : JBO/FH/20190109

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plus d'un an, la profession de commissaire aux comptes est confrontée au projet de relèvement des seuils d'audit légaux. Pour simplifier la vie des PME – objectif que chacun partage - c'est toute l'économie de notre métier qui s'apprête à être bouleversée, avec de graves conséquences sociales et territoriales (153.000 mandats en jeu), sans compensation financière.

Je me permets de vous alerter aujourd'hui après une réunion que nous avons eue ce jeudi à la direction du Trésor avant le retour du projet de loi devant l'Assemblée Nationale, et dont les conclusions créent une situation potentiellement explosive.

Deux graves points de blocage sont revenus de Bercy :

- la brutalité de la mise en œuvre du relèvement des seuils créerait un effet « guillotine » immédiat sans accompagnement social ;
- priver de tout contrôle légal des comptes, un ensemble de holdings ou de filiales d'un même groupe constitue un risque économique et de sécurité majeur pour l'économie française.

Depuis un an, nous avons mené de nombreuses concertations avec les pouvoirs publics, tout en préparant notre profession – traversée par de grandes tensions - à se réinventer dans le respect de sa déontologie. Je me suis engagé avec mes collègues régionaux et mon bureau pour faire accepter cette évolution qui passe par de très larges concessions.

Dans ces discussions, deux parlementaires de la majorité Mme Olivia Grégoire, Présidente de la Commission Spéciale de l'Assemblée Nationale et Mme Cendra Motin se sont engagées pour faire aboutir les engagements de votre gouvernement et, en même temps, préserver la sécurité économique de notre pays et de notre exercice professionnel territorial.

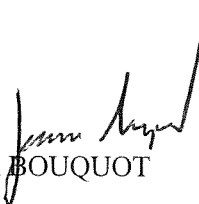
Aujourd'hui, sont donc brutalement remises en cause toutes les évolutions envisagées depuis le début des débats devant les deux chambres.

Pour la deuxième fois dans l'histoire de notre Compagnie, nous avons conduit en mai dernier une manifestation à Bercy de plus d'un millier de nos professionnels dans le calme et la dignité.

Pour ma part, j'ai montré, malgré les fortes et légitimes tensions qui traversent notre profession, notre volonté de respecter le gouvernement. Je ne voudrais pas que, face à ce que nous considérons comme une rupture d'un dialogue jusqu'alors constructif, nous ne soyons conduits à envisager d'autres actions face à une base en ébullition.

Monsieur le Premier Ministre, je me permets d'en appeler à vous car, au cours du congrès des experts comptables à Clermont Ferrand à l'automne dernier, nous avons entendu votre volonté de dialogue. Permettez-moi d'en garder la mémoire pour vous exhorter à revoir les positions actuelles de Bercy. Je reste à votre disposition et à celle de votre cabinet.

Veillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.


Jean BOUQUOT